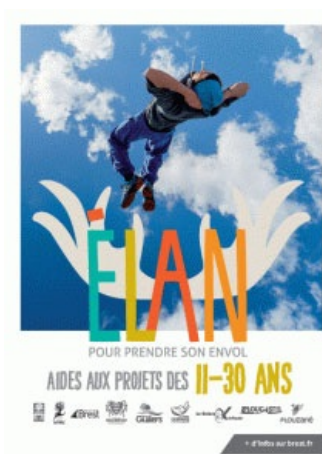


/ Dispositif ELAN

Le dispositif Elan géré par la ville de Brest en partenariat avec la CAF et les villes de Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel et Plouzané est destiné à soutenir les projets des jeunes entre 11 et 30 ans.



Le dispositif [Elan](#) est un **soutien financier et humain** permettant aux jeunes de 11 à 30 ans d'aller au bout de leur projet. Un beau tremplin pour une jeunesse qui regorge d'initiatives, et ne demande souvent « *qu'un petit coup de pouce* », comme le souligne Marie-Hélène Jestin, première vice-présidente de la Caisse d'allocations familiales du Finistère, co-créatrice d'Elan avec la ville de Brest.

Quelle aide ?

Conseils, mise en lien avec des acteurs locaux, soutien matériel et financier (jusqu'à 1 000€, voire 3 000€ pour les projets particulièrement innovants ou ambitieux), chaque jeune est **accompagné par un professionnel** de sa commune, autant que nécessaire, du début à la fin de son projet.

Pour quel projet ?

Le dispositif Elan accompagne et encourage les initiatives des jeunes de 11 à 30 ans, qu'elles soient culturelles, sportives, humanitaires, scientifiques, solidaires, etc.

Les projets soutenus, individuels ou collectifs, doivent contribuer à **dynamiser/animer la vie locale ou créer du lien social**, et doivent être réellement à l'initiative des porteurs de projets (pas de soutien aux projets demandés et évalués dans le cadre des études notamment).

Comment présenter un projet ?

Tous les jeunes de 11 à 30 ans résidant sur l'une des huit communes de Brest métropole peuvent s'adresser à **la mairie de leur commune**, pour présenter un projet, ou une idée de projet. Un jury examine ensuite le dossier et tranche sur le soutien à apporter. Les chargés de projets des communes connaissent bien leur territoire, et orientent les jeunes vers les meilleurs relais pour concrétiser leurs projets.

Les commissions se réunissent toutes les trois semaines pour étudier les dossiers de candidature, et la subvention est versée aux lauréats dans les dix jours suivant.

Les candidats de Guipavas doivent se rapprocher de la Maison des jeunes (MDJ) et contacter **Mme Sandrine Caroff**.

Une [plateforme internet](#) a été créée par le réseau information jeunesse, qui **recense les projets** et apporte les **premiers conseils** aux candidats à la création !

Le [BIJ \(bureau informations jeunesse\)](#) de Brest est une association qui accompagne les jeunes sur

différentes problématiques et notamment pour le **montage d'un projet ou d'une association.**